

**"On n'explique jamais assez"**

**Mgr Louis Boffet**

# LA MESSE

*autrefois*

*et aujourd'hui ...*

**Prenez-moi**

**et surtout, lisez-moi ...**

## A PROPOS de VATICAN II

Vatican II, c'est plus que la messe dans nos langues vivantes, - et il n'a pas interdit l'usage du latin, c'est le souhait d'être entendu qui l'a fait abandonner !- Vatican II traite de l'Eglise dans le monde, de la paix des peuples, des rapports entre l'évêque de Rome, le pape, et ses frères évêques, de la place des laïcs dans l'Eglise, de la liberté religieuse, des conditions des sacrements (notamment condition de validité du mariage, etc.) Mais, incontestablement, le plus visible pour l'ensemble des personnes, c'est la liturgie.

En dehors de toute polémique, je voudrais ici rappeler quelques étapes de l'histoire des rites. Chacun pourra répondre à la question : *Vatican II a-t-il été un retour aux sources ou une pure innovation ?* A vous de juger au fil de l'histoire.

### Langue de l'Eglise naissante

Pour être compris de ses compatriotes, Jésus parlait l'araméen. Il lisait la bible en hébreu. Peut-être avait-il quelques notions de Koiné, un grec courant, répandu dans le bassin méditerranéen. Deux des apôtres, André et Philippe portaient des noms grecs.

Un tournant : la Pentecôte et le "miracle" des langues.  
(lire Actes des Apôtres chapitre 2)

Dans la diversité, chacun comprend le témoignage de Pierre. Parmi les juifs pieux de la diaspora venus en pèlerinage à Jérusalem, certains se convertissent et retournent chez eux convaincus que le sauveur attendu est venu, c'est Jésus, mis à mort et ressuscité. La Bonne Nouvelle s'exporte.

A son tour, Paul se convertit (lire Ac ch. 9). Il fonde des communautés chrétiennes dans le proche Orient et ensuite en Europe. (Ac 13-28)

Très important : il écrit des lettres (les Epîtres) aux Eglises locales qu'il a fondées pour la plupart. Dans quelle langue ? Mais en grec ! Ce sont les premiers écrits du Nouveau Testament. Tout le Nouveau Testament a été rédigé en grec depuis les Evangiles, les Actes des Apôtres, les diverses Epîtres et enfin l'Apocalypse !

### Intérêt du Grec :

Voici ce qu'en dit Daniel Rops (l'Eglise des Apôtres et des martyrs, les grandes études historiques Arthème Fayard Paris 1948 page 138)

*"Aujourd'hui l'anglais est devenu l'idiome clé du trafic mondial."*

*"Dans tout l'empire romain, on peut être compris en possédant une seule langue : le grec."*

*"Le latin lui, (qui gagnera peu à peu et finira par dominer en Occident à partir du III<sup>e</sup> siècle) est surtout la langue des armées et de l'administration.... Cela ne veut pas dire que les idiomes locaux aient disparu... Mais en s'exprimant en grec, on est sûr de se faire comprendre, tel Saint Paul à Iconium ou en pays galate, aussi bien qu'à Bordeaux ou qu'à Trèves. Lorsque les chrétiens mettront par écrit les Evangiles ce sera en langue grecque."*

C'est aussi en grec que naissent les écrits patristiques (avant le latin) et en grec que s'expriment les premiers conciles œcuméniques : Nicée 325 ; Constantinople 381 ; Ephèse 431 ; Chalcedoine 451 ; Constantinople 553 ; Constantinople 681. Ces conciles ont défini (dans l'unité de son être), deux natures en Jésus-Christ : vraiment Dieu et vraiment homme avec un corps et une âme humaine, ainsi que l'unité de Dieu en trois personnes : le Père, le Fils, et le Saint Esprit.

Au début, les centres importants de la pensée chrétienne sont Antioche de Syrie et Alexandrie ; au III<sup>e</sup> siècle il faudra ajouter Carthage et Constantinople, alors que l'Eglise de Rome n'est qu'une Eglise parmi les autres. C'est plus tard qu'elle gagnera en prestige.

### La Messe des premiers siècles.

Partout où la religion chrétienne s'est installée, la liturgie naissante, héritière du judaïsme pour la liturgie de la Parole, s'est spécifiée en ajoutant le récit de la Sainte Cène, du Notre Père et de la Communion. Proclamée en langue grecque elle utilise la version de la Bible des septante, c'est à dire grecque, et cela, même à Rome. Lorsque St Paul écrit son épître aux Romains (Eglise qu'il n'a pas fondée) il utilise le grec pour être compris. Dans tout le nouveau Testament, toutes les nombreuses citations de l'Ancien Testament sont tirées de la septante (grecque) et non de l'original hébreu.

Dans la messe selon St Pie V, il nous reste deux vestiges de la messe en langue grecque : c'est le Kyrie Eleison – Seigneur Prends pitié, ainsi que dans l'Office des lectures (Office des ténèbres) du Vendredi Saint, les invocations Hagios Yschiros ; Hagios O Theos ; et Hagios Athanatos ; Saint le Puissant ; Saint est Dieu ; Saint est l'Eternel.

#### La Messe en latin : Carthage

La messe en latin est née en Afrique romaine au II<sup>e</sup> siècle. D'une part, une communauté chrétienne très florissante s'étendait en Mauritanie, aux oasis sahariennes, au Maroc, à la Tunisie, avec Carthage comme capitale. D'autre part le latin y était roi. C'est donc tout naturellement que la bible fut traduite du grec au latin ainsi que la liturgie de la messe.

Tertullien (vers 200) utilise cette version latine dans ses écrits.

#### A Rome

Si surprenant que cela puisse paraître, P.M. Bogaert (catholicisme tome XV colonne 911) écrit ceci :

*"Les liturgistes savent que la latinisation de la communauté chrétienne de Rome fut lente et n'aboutit que sous le pape Damase (pape de 366 à 384) soit à la fin du IV<sup>e</sup> siècle "*

#### Langues Slaves et alphabet Cyrillique

Cyrille et Méthode, deux frères grecs nés à Thessalonique. Ils renoncèrent à leur brillante carrière et acceptèrent (vers 860-862) une mission d'évangélisation chez les Khazars de la mer d'Azov. Ils furent de dévoués missionnaires et Cyrille inventa un alphabet (qui porte son nom) approprié à la langue slave. Il entreprit la traduction en slavon des livres liturgiques et de la bible.

La guerre opposa les Moraves et les Allemands. Ces derniers n'appréciaient pas l'évangélisation en langue slave.

L'archevêque de Salzbourg porta plainte contre Méthode auprès de l'empereur Louis le Germanique. Méthode dut endurer deux ans et demi de prison.

Le pape Jean VIII obtint sa libération en 873.

Après quelques années de tranquillité, il fut à nouveau accusé, cette fois d'hérésie.

S'expliquant avec le pape Jean VIII, celui-ci le confirma dans ses fonctions de légat. Il admit la

liturgie en langue slave avec une seule restriction, d'abord proclamer l'Evangile en latin et ensuite en slavon.

Cyrille et Méthode figurent au calendrier des Saints au 14 février.

#### Les langues d'Orient

Tant que l'Eglise est missionnaire, la patience est de règle et admet une conversion progressive par étapes.

Mais dès qu'elle est installée – et ce fut le cas en Orient où elle était très dense – l'Eglise éprouva le besoin de se définir dogmatiquement.

En 451 le concile de Chalcédoine proclame deux natures en Jésus-Christ : la nature divine et la nature humaine avec une âme et un corps humains.

Les Eglises monophysites pour lesquelles, en gros la divinité de Jésus pouvait lui servir d'âme humaine, refusent *"l'idole aux deux figures"*. Le conflit opposa l'Eglise de Constantinople à celle d'Alexandrie. Aujourd'hui encore ces Eglises monophysites autonomes survivent toujours en Syrie, en Ethiopie et en Arménie. Elles célèbrent dans la langue du pays.

En 1054 éclata le schisme qui opposa Rome aux Eglises d'Orient. Le malentendu vient surtout du fait que Rome est la capitale d'une communauté chrétienne plus juridique, active et politique, tandis que Constantinople est le centre d'un christianisme mystique, contemplatif et poétique.

Résultat : rupture entre l'Orient et l'Occident lorsque le 16 juillet le cardinal Humbert (peu diplomate) envoyé du pape Léon IX, déposa sur l'autel de Sainte Sophie le texte de l'excommunication du Patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire. Il faut savoir que ce dernier, ambitieux, avait espéré dans sa jeunesse devenir le basileus (l'empereur) d'Orient. Il s'empressa d'excommunier le pape, à la suite de quoi l'Eglise d'Orient s'est organisée en quatre patriarchats : Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem (et plus tard avec la chute de Constantinople envahie par les Turcs), Moscou "troisième Rome". Les Eglises de Bucarest, Sofia et Belgrade se sont aussi séparées de Rome.

Cependant des Eglises locales sont restées fidèles à Rome. Ce qui les caractérise c'est leur liturgie propre, souvent dans la langue du pays, la communion sous

les deux espèces (pain et vin) et un droit canon spécifique. Si bien que, lors du concile Vatican II, outre le latin en occident, la liturgie catholique d'Orient célébrait l'eucharistie dans plusieurs dizaines de langues vivantes ! Dernière particularité de ces Eglises, tant catholiques qu'orthodoxes, elles admettent au sacerdoce des hommes mariés à l'exception des évêques qui eux, sont célibataires. Il existe des familles de tradition sacerdotale. Les futurs prêtres choisissent souvent leur épouse dans ces familles où l'épouse est habituée à seconder un mari dans ses tâches pastorales.

### Dans la GAULE

Le latin passe en Occident à partir du III<sup>e</sup> siècle. La gaule développe sa liturgie propre : la Gallicane. Mais ne pensons pas que tout le monde se met à parler le latin.

Héritière de la civilisation Iranienne, l'organisation romaine connaît une trilogie sociale : le pouvoir aux mains du politique et du militaire ; la culture au cercle des clercs et, enfin le peuple (et les esclaves) assurent les biens (travail, production, nourriture).

Comme pour le grec, le latin ne supprimera pas les idiomes locaux. Il sera surtout la langue des penseurs, des philosophes, des théologiens et du culte, à travers l'Europe, soit le groupe des clercs.

Quant au peuple, en raison des bases d'articulation des idiomes usuels locaux, il déformera la prononciation du latin et ne s'aventurera pas dans la grammaire et les déclinaisons. Cela va donner petit à petit naissance à la langue d'oïl dans le nord de la Gaule et de la langue d'oc dans le sud.

Le peuple ne comprenant pas le latin, Charlemagne (747–814) qui voulait un clergé aux mœurs pures connaissant un minimum de latin, de dogmatique et de liturgie exigea par ailleurs que le dimanche, le sermon soit prononcé en langue vulgaire pour l'instruction et l'édification des fidèles.

Pour unifier son empire il remplaça la liturgie gallicane par la liturgie romaine.

St Benoît d'Aniane a travaillé dans le même sens, soit à l'unité de l'observance monastique.

Enfin, le patois de l'île de France, parlé par les rois, deviendra la langue officielle. Le français mettra des siècles pour se répandre en France et en Wallonie

grâce à l'enseignement primaire devenu fort tardivement obligatoire.

### Le concile de trente (1545–1563)

Outre les thèses théologiques de Luther, le plus spectaculaire, c'est qu'il a traduit la bible en Allemand (il en fixe l'orthographe et la grammaire) et il célèbre en Allemand ! Pensons aux chants sublimes de la Passion écrits par Jean-Sébastien Bach !

Les Pères du concile se sont interrogés sur l'opportunité d'user de langues vivantes pour la liturgie. Malheureusement dans les pays d'Europe, le peuple ne parlait pas la langue vivante officielle mais toujours des langues locales, des idiomes locaux.

Le concile décida donc de garder le latin pour la liturgie, tout en invitant l'Assemblée à exécuter des chants dans leurs langues vivantes locales. Malheureusement cela n'a pas été appliqué partout, loin de là.

Quant au français, les premiers à abandonner le latin pour l'expression de problèmes philosophiques et mathématiques en cette langue, ce sont Descartes et Pascal. Un siècle après le concile de Trente, le français devenait langue de culture.

Pour la liturgie il a fallu attendre le Père Gelineau, le Père Deiss, le Père Gouzes, etc. des contemporains pour enfin chanter des psaumes et des pages bibliques en français. Le matériau nécessaire pour appliquer le concile de Trente en liturgie, arrivait seulement avec trois siècles de retard.

Certes, il existait des cantiques en français et en langues locales (le breton, l'occitan, le provençal) mais principalement à usage paraliturgique tels le salut au Saint Sacrement, la vénération de Notre-Dame ou de saints, des chants de pèlerinages, des litanies, mais pas le propre de la messe.

## **LA COMMUNION REÇUE DANS LA MAIN**

**A** chaque eucharistie le récit consécratoire nous est rappelé : *"Prenez et mangez-en tous... Prenez et buvez-en tous."* Que nous en dit l'histoire ?

Tertullien (apologiste chrétien, le premier de langue latine, Carthage 155–222) parle des chrétiens qui *"approchent le corps de Jésus-Christ avec des mains qui ont donné corps aux idoles"*.

Saint-Cyprien (évêque et martyr Carthage, mort en 258) *"que notre droite... se souviennne de l'eucharistie, cette main qui reçoit le corps du Christ et qui l'étreint."*

Saint Ambroise évêque de Milan (Trèves 340/Milan 397). Il reprochait comme suit à Théodose le meurtrier des habitants de Thessalonique : *"comment étendez-vous ces mains encore dégouttantes d'un sang injustement versé ? Comment osez-vous, dans ces mêmes mains recevoir le Corps du Seigneur"*.

Saint Augustin (Tagaste 354–Hippone 430) parlant d'un évêque hérétique, Optat disait : *"je rappelle un homme qui a vécu avec vous, dans les mains duquel vous mettiez l'eucharistie, à qui, à votre tour, vous présentez les mains quand il célébrait."*

Saint Cyrille de Jérusalem (Jérusalem 315–386) : *"lorsque vous approchez de la sainte table n'ayez pas les mains étendues et les doigts écartés les uns des autres, mais que la main gauche soit comme un siège qui soutienne la droite qui doit recevoir un si grand roi. Recevez le corps de Jésus-Christ dans le creux de la main droite en répondant : Amen !"*

Le concile de Constantinople 692 dit in trullo : *"ceux qui voudront recevoir la communion la recevront dans leur main mise l'une sur l'autre en forme de croix et non pas dans un vase d'or ou de quelque autre matière, rien n'étant plus précieux que le corps de l'homme qui est le temple de Jésus-Christ."*

A Rome, Paul diacre (720 / 730–799) biographe du pape St Grégoire le Grand, raconte qu'une dame romaine vint communier à la messe du pape. Que celui-ci lui tendit le corps du Christ et que l'ayant reçu dans la main, elle le porta à la bouche.

## **La COMMUNION reçue dans la BOUCHE**

Un document du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle – donc tardif – l'Ordo Romanus modifie le rite de la communion. *"A la messe pontificale, les prêtres et les diacres reçoivent le corps du Christ dans la main. Mais les sous-diacres, les clercs de rang inférieur ainsi que les fidèles reçoivent la communion dans la bouche."*

L'analyse du texte suivant, va nous aider à saisir ce qu'il y a en dessous de cette restriction.

Saint Césaire d'Arles (mort en 543) mentionne cette coutume du sud de la France : *"que les hommes se*

*lavent les mains quand ils doivent s'approcher de l'autel et que les femmes les aient couvertes d'un linge blanc pour y recevoir le corps du Christ."*

Voyons de près ces phrases soulignées.

*"Que les hommes se lavent les mains avant de s'approcher de l'autel."* Etrangement cela fait penser à un récit du Lévitique 8, 6 : *"Moïse lava Aaron et ses fils à l'eau, lui mit la tunique, le ceignit de la ceinture et le revêtit de la robe, afin de le consacrer"* (prêtre de l'ancienne alliance). Ce recours à une pureté rituelle existe 39 fois dans quatre des premiers livres de la Bible (l'exode, le lévitique, les nombres et le deutéronome) Il y est question de se laver les mains, les pieds, les vêtements pour se purifier.

Or nous savons comment Jésus s'est distancié de ces pratiques rituelles ; lorsque les pharisiens et quelques scribes ont critiqué les Apôtres pour avoir mangé sans se laver les mains. Relire Marc (7, 1 à 32).

Quant aux femmes *"qu'elles aient les mains couvertes d'un linge blanc pour recevoir le corps du Christ,"* cela fait encore référence à l'Ancien Testament, l'impureté du sang cette fois.

Selon le lévitique (15, 19 à 32), les femmes contractent une impureté de 7 jours lors de leurs règles, non seulement pour elles-mêmes, mais pour toute personne et les objets qu'elles touchent.

Ici aussi le Christ a pris position : en Marc (5, 25) l'évangéliste raconte comment Jésus se laissa approcher et toucher par une femme victime depuis 12 ans d'un flux de sang. Hormis les pharisiens et les scribes contemporains du Christ, qui oserait affirmer que Jésus était impur ?

Il est clair que, dans ces deux cas, il s'agit d'une régression. On oublie le comportement de Jésus-Christ pour se référer à des usages propres à l'Ancien Testament qu'il a récusés.

## **La COMMUNION sous les ESPECES du VIN**

L'Eglise catholique d'Orient ainsi que les Eglises orthodoxes (séparées) ont gardé jusqu'à présent l'usage de la communion sous les deux espèces, donc du vin. En s'appuyant sur les Constitutions Apostoliques (compilation du IV<sup>e</sup> siècle) où furent recueillies des traditions les plus anciennes, Daniel

Rops (opus cité p. 254 à 259) décrit la messe primitive. Voici ce qu'il dit de la communion : *"chacun s'approche du pontife... dans la main droite de chacun, l'évêque place un peu de pain en disant : Corpus Christi (Corps du Christ). Le diacre tend le calice contenant le vin : Sanguis Christi, calix vitae (sang du Christ, coupe de vie), le communiant en boit une gorgée puis répond, Amen !"*

Comment l'Occident abandonna-t-il l'usage de la communion sous l'espèce du vin ?

En fait, la question est mal posée. Pourquoi les fidèles du Moyen Age en sont-ils arrivés à communier très peu ? Selon ce qu'affirme Daniel Rops.

Il faut chercher la cause dans la sévérité du sacrement du pardon ! Après l'absolution accordée une fois seulement dans la vie aux relaps (ceux qui avaient renié la foi, cédant à la peur durant les persécutions), la pénitence évolua sous l'action des moines Irlandais. On pu la recevoir autant de fois que nécessaire. Mais elle restait lourdement tarifée. Chaque péché comportait une pénitence à accomplir : du genre, un pèlerinage...

Dès lors, l'esprit pratique l'emporta. C'était plus simple de reporter la demande de l'absolution, de l'onction des malades ainsi que du viatique, juste avant de mourir. Déjà Césaire d'Arles (471–543) donnait ce conseil en période de pénitence publique. Par absence de communiants, par inertie, la communion sous les deux espèces devint le privilège du prêtre et du diacre.

#### Qu'en disent TRENTE et VATICAN II ?

Avec la 21<sup>ème</sup> session du 16 juillet 1562, le concile de Trente reprit sous la présidence de Pie IV.

Contre les thèses de Jan Hus (1371–1412) et contre les protestants qui, par souci de conformité aux gestes du Seigneur, pratiquaient la communion sous les deux espèces, le concile proclama : *"qu'aucun commandement divin obligeait à recevoir l'Eucharistie sous les espèces du pain et du vin !"*

Par contre, il laissa sans réponse la question, à savoir *"si la communion sous les deux espèces donne davantage de grâce !"*

Quant à Vatican II dans sa constitution sacrosanctum concilium n°55 affirme que *"la communion sous les deux espèces peut être accordée au jugement des*

*évêques, soit aux clercs, aux religieux et aux laïcs."* (La Foi Catholique, Gervais Dumiege page 411).

Et pour ce qui est des prêtres concélébrants, tous doivent toujours communier sous les deux espèces. Missale Romanum n° 237-249.

#### Qu'en disent les SOURCES BIBLIQUES ?

Les écritures nous relatent l'institution de l'eucharistie le soir du jeudi, quelques heures avant l'arrestation de Jésus. Vous connaissez ces récits de mémoire dans les Evangiles de Matthieu (26, 26 à 28) de Marc (14, 22 à 24), de Luc (22, 19 à 20) ainsi que par l'Apôtre Paul dans sa 1<sup>ère</sup> Epître aux Corinthiens suite à un manque d'esprit de partage auquel il veut remédier (I Corinthiens 11, 23 à 26).

L'intérêt de ce dernier texte rédigé entre 54–55 c'est de nous montrer qu'environ 25 ans après le Christ, la célébration de l'Eucharistie était courante dans les communautés chrétiennes naissantes. Vu cet état de fait, le 4<sup>ème</sup> Evangile, rédigé tardivement (vers 95) s'est dispensé d'en parler.

Par contre, à propos des miracles de Jésus, Jean les appelle des *"signes"*. Mot qu'il utilise 18 fois !

Ainsi à propos de l'eau changée en vin, il termine son récit de la sorte : *"tel fut à Cana de Galilée, le commencement des "signes de Jésus"* (Jean 2,11), autrement dit, en plus du fait miraculeux, il faut lire en profondeur, au second degré. C'est le *"signe"* de la grâce divine attachée au mariage, et selon les Pères de l'Eglise, une annonce de l'Eucharistie, source de grâce.

Ainsi donc le pain consacré est *"signe"* de la présence du Christ, corps livré et le vin consacré est *"signe"* du sang du Christ répandu pour la multitude en rémission des péchés.

Pain et vin consacrés sont des signifiants complémentaires du sacrifice du Christ dont nous faisons mémoire.

Le bon sens de tout chrétien lui fait dire si les deux, pain et vin, n'ont pas chacun leur importance, pourquoi le Christ les a-t-il institués ? **Pain et vin ne sont-ils pas l'image du banquet de la fin des temps ?**

#### La DEVOTION au CORPS DU CHRIST

Sainte Julienne de Cornillon (1192–1258) obtint de l'évêque de Liège (Belgique) l'institution d'une fête du Corps du Christ sous le signe du pain consacré.

Le pape Urbain IV l'étendit à toute l'Eglise d'Occident. C'est de ce XIII<sup>e</sup> siècle que datent les ostensoirs ou monstrances pour exposer le Saint Sacrement et, en Belgique dans certaines églises, des tours eucharistiques en haut desquelles l'hostie, corps du Christ, était déposée à l'adoration des fidèles.

Le rituel de la messe s'enrichit d'une rubrique : l'élévation de l'hostie et du calice après chaque consécration, car le prêtre célébrant dos au peuple faisait écran entre les fidèles et les Saintes espèces. On peut résumer cette dévotion dans le désir de "voir" le corps du Christ et de l'adorer sous le signe du pain. Ce XIII<sup>e</sup> siècle constitue un tournant dans l'Eglise par la création des universités avec les facultés de philosophie et de théologie. Le niveau des connaissances des prêtres va s'améliorer. Mais c'est aussi l'époque où on va favoriser la présence du Christ dans la sainte hostie par rapport au vin consacré.

## L'AUTEL ET LE CELEBRANT

Les persécutions de l'Eglise, dès son extension dans l'empire romain, se déroulaient par vagues. Pendant les périodes de paix, les chrétiens se rassemblaient dans les lieux publics comme les basiliques, sortes de salles polyvalentes. L'évêque se tenait face à l'autel et face aux fidèles, primitivement de plain pied. Mais à partir du III<sup>e</sup> siècle on suréleva l'autel d'une marche ce qui fait donner ce conseil par Tertullien (155 – 222) : *"ne montons pas à l'autel avant d'avoir mis fin aux discordes et aux inimitiés que nous aurions contractées envers nos frères"*.

Constantin (Empereur de Rome de 306 à 337) érigea la basilique du Latran vers 320 pour le pape Silvestre 1<sup>er</sup> (pape de 314 à 340). Aujourd'hui encore elle est la basilique du Saint Père.

L'autel papal, que ce soit au Latran ou à St Pierre a toujours connu la célébration face au peuple.

Avec le développement du christianisme, dans la mesure du possible on s'efforça de construire les églises tournées vers Jérusalem, ville du Christ ressuscité, monté au ciel, d'où il reviendra à la fin des temps.

C'est aussi toute la symbolique du Christ lumière pour nos vies, dans le soleil qui se lève à l'Orient, côté

opposé au couchant qui, au Moyen-Âge deviendra le côté du diable.

Assez vite, individuellement des prêtres ont voulu célébrer en se tournant vers Jérusalem. Il s'agissait de cas isolés. Mais c'est au cours du Moyen-Âge que ce mouvement se généralisa.

Le premier facteur c'est l'ignorance des prêtres ! Le Seigneur dont la chapelle castrale servait d'église paroissiale, choisissait le prêtre parmi ses serfs. Sans formation – les séminaires n'existaient pas encore – l'évêque ordonnait prêtre à condition de savoir lire les canons, dont ceux de la pénitence, de connaître le credo et le pater.

Le second facteur, l'attente fiévreuse du retour du Christ qui précéda l'an mille.

Le troisième facteur, la place accordée au diable et la peur qu'il inspire.

Déjà Saint Ambroise (339–397) dans son traité sur les mystères au chapitre de la catéchèse des rites du baptême dit ceci : *"tu es donc entré pour regarder ton adversaire (le démon) à qui tu as décidé de renoncer en lui faisant face et tu te tournes vers l'Orient car celui qui renonce au diable se tourne vers le Christ, il le regarde droit dans les yeux"*

(liturgie des heures - tome III page 286 - le bréviaire des prêtres)

On ne peut pas parler de dualisme mais le Moyen Âge ayant accordé une large place au démon par manque de connaissances philosophiques et théologiques, par superstition, les célébrants sont passés, du face au peuple, au dos à l'assemblée ! Si Jésus revenait, au moins seraient-ils du nombre de ses élus, pensaient-ils !

A partir du XII<sup>e</sup> siècle : pour ne pas célébrer devant un mur, des artistes du bois et de la pierre, ont réalisé des retables, au XVI<sup>e</sup> siècle des peintres ont créé des triptyques. Et Dieu sait combien d'œuvres admirables ont ainsi vu le jour ! Témoin l'agneau mystique de la cathédrale de Gand, mondialement connu.

## LE PHENOMENE de SACRALISATION : banc de communion et iconostase.

L'exode (3, 5) rapporte la vision du buisson ardent par Moïse et la voix : *"n'approche pas d'ici... car ce lieu où tu te tiens est une terre sainte."*

La genèse (28, 19) raconte que Jacob, dans son rêve avait vu des anges montant et descendant d'une échelle qui reliait le ciel et la terre après quoi il s'est écrié : *"que ce lieu est redoutable, il n'est autre que la maison de Dieu"*. Dès lors cette terre s'appela Béthel = maison de Dieu.

Le temple de Jérusalem avait aussi sacralisé les différents parvis : celui des non juifs craignant Dieu, celui des femmes et des enfants, celui des hommes et enfin, le lieu réservé aux prêtres ainsi que le saint des saints, séparé par un voile. Si l'arche d'alliance n'avait pas disparu en 587 avec la chute de Jérusalem, elle aurait dû s'y trouver. C'est une sacralisation par paliers progressifs.

Le paganisme a lui aussi sacralisé ses temples. Il en a fait la maison du Dieu ou de la Déesse. Seuls les prêtres attachés à cette divinité pouvaient y pénétrer. Obligatoirement, les fidèles se tenaient devant l'édifice. Le vocabulaire en a gardé le souvenir.

Deux mots latins désignent le temple : templum et fanum, lieu consacré.

Les fidèles demeurant en face *"pro fanum"* ce qui a donné le mot profane en français, par opposition au prêtre initié.

Influence de l'Ancien Testament ou réflexe d'anciens païens convertis ? Ce qui est certain c'est que la sacralisation va s'introduire dans nos églises.

Lorsque l'autel s'est trouvé à mi longueur de l'église comme ce fut le cas initialement à la basilique du Latran, le pape se tenait entre le mur et l'autel face aux fidèles dont certains l'entouraient à sa gauche et à sa droite. On éprouva le besoin de délimiter cet espace papal au moyen d'une clôture qui porta le nom de *Cancel* ou *Chancel*.

De même on a séparé le chœur *"lieu des Saints mystères"* de la nef, espace des fidèles au moyen d'un cancel.

L'espace de célébration s'est sacralisé. D'un côté les prêtres et acolytes, de l'autre les fidèles, les *"profanes"* ! L'histoire nous a laissé des descriptions du Cancel : *"pour que le lieu des saints mystères ne fut pas accessible à la foule... une barrière en bois réticulé dont le sommet était travaillé avec un art achevé offrait aux regards un merveilleux spectacle"* (Eusèbe, basilique de Tyr).

Ces cancels vont évoluer :

► En Orient on surélève les cancels et on y fixe des icônes. Devenues de véritables cloisons ce sont des iconostases. Elles sont munies d'une porte ouverte au début de l'office, mais refermée pour la prière eucharistique, afin de *"souligner l'aspect mystérieux de la célébration."*

► En Occident. Souvenons-nous du linge blanc dont les femmes devaient se couvrir les mains pour recevoir la sainte hostie.

Ce linge va devenir une nappe tendue par deux acolytes et déployée au dessus des mains des communicants hommes et femmes.

Dernière mutation, le cancel évolue en banc de communion où on s'agenouille en glissant les mains sous la nappe qui les recouvre. Situation d'avant Vatican II : les clercs consacrés d'un côté et les fidèles non consacrés, les *"profanes"* de l'autre.

#### Désacralisation : VATICAN II

Dans son Evangile (27, 50–51), Matthieu nous raconte la mort du Sauveur : *"Jésus, criant de nouveau d'une voix forte, rendit l'esprit. Et voilà que le voile du sanctuaire se déchira en deux, du haut en bas."*

Marc (15, 37–38) relate le même fait : *"poussant un grand cri, Jésus expira. Et le voile du sanctuaire se déchira en deux, du haut en bas."*

Le saint des saints s'ouvre à tous ! Il se désacralise ! Dorénavant ce ne sont plus des lieux ou des choses qui sont sacrés, mais tout être humain, quelle que soit son origine, sa langue, parce que sauvé en Jésus-Christ. L'homme initial créé à l'image de Dieu est recréé en Jésus sauveur : puisque le voile de séparation du temple est devenu obsolète par la volonté du Christ mourant sur la croix, à son tour la séparation entre le célébrant et les fidèles que constituait le banc de communion est dépassé.

Nous pouvons recevoir le corps du Christ debout, dans la main et prendre part au vin consacré sans ce *"bric à brac"* comme le faisaient nos frères chrétiens proches héritiers du Christ.

Conclusion : restons vigilants car le phénomène de sacralisation est un réflexe spontané. En sport, un tel a été *"sacré"* champion aux jeux olympiques. Les

victoires de la musique ont "consacré" tel pianiste ; le festival de Cannes a "consacré" tel cinéaste ou tel acteur, etc.

En occident avec la naissance des langues romanes, le latin n'a survécu que dans la liturgie, il n'a résonné que dans nos églises et dès lors on en a fait une langue sacrée, la langue de la prière !

Avec du recul on se demande pourquoi des prêtres n'ont pas osé franchir le pas en célébrant en langue vivante alors que l'ensemble des fidèles ne comprenait pas le latin, si ce n'est qu'on l'avait sacralisé ! Comme si, célébrer en français aurait été une profanation ! Et pourtant, tout classique sait bien que le latin possède autant de pages de pornographie que les langues vivantes... tout le latin n'est pas sainteté ni prière !!!

## ATTITUDES LITURGIQUES

La prière à genoux est peu fréquente dans l'ancien Testament. Et, lorsque elle est mentionnée, débouche-t-elle souvent à la prosternation, c'est à dire s'agenouiller, le corps penché en avant ; la tête au sol. C'est le cas dans le psaume 95 (94) 6 : *"Entrez, allons nous incliner, nous prosterner, à genoux devant Dieu."*

Ceci laisse à penser que le temple connaissait le prosternement mais aussi la prière debout s'il faut en croire la parabole du pharisien et du publicain (Luc 18, 10-13). Troisième attitude : Jésus assis à écouter l'enseignement des docteurs de la loi (Luc 2, 46).

Le nouveau Testament rapporte quelques cas de priants à genoux. Simon Pierre (Luc 5, 8) après la pêche miraculeuse ; le diacre Etienne au moment de sa mort (Ac 7, 52-60) ; Pierre lors du décès de Tabita (Ac 20, 30).

Même attitude chez l'apôtre Paul sur la plage faisant ses adieux aux deux communautés qu'il avait fondées (Ac 20, 30 et 21, 5). Dans son épître aux éphésiens : *"je fléchis le genou devant le Père de qui toute famille tient son nom, au ciel et sur la terre !"*

La prière debout : Marie se tenait debout au pied de la croix avec Jean et quelques femmes (Jean 19, 25-27). Heureusement il y eut Pâques ! *"Si Christ n'est pas ressuscité, écrit Paul I Corinthiens 15, 14 notre prédication est vaine et vide notre foi."*

Les spécialistes des écritures ont montré les relations entre des gestes miraculeux de Jésus et sa résurrection. Jésus s'est "relevé" de la mort et il a "relevé" le paralytique en le guérissant, comme preuve du pardon de ses péchés. Absous, cet homme vit déjà en "ressuscité" !

Se "lever", être "debout", a pris un sens bien précis chez les premiers chrétiens. Le martyrologe relate combien les chrétiens livrés aux fauves s'efforçaient de mourir "debout" ! Ce fut le cas de Sainte Blandine de Lyon. Mourir "debout" comme le Christ sur la croix !

Voilà comment, à la suite de Marie, à la suite des martyrs la prière "debout", "en ressuscité" devint centrale, même si la prière à genoux demeure...

Comment la prière à genoux va-t-elle supplanter l'attitude debout ?

Avec la féodalité et ses rites d'investiture.

La féodalité est un système pyramidal où une fidélité se soumet à une autre fidélité, depuis le modeste chevalier jusqu'au plus haut suzerain. Son rituel est spectaculaire.

Le vassal se met à "genoux" devant le suzerain, les mains dans les mains, il jure de tenir ses obligations de vassal ; il se déclare son "homme".

Ensuite le suzerain lui confie l'investiture de ses biens dont il fait la "monstrance" (les lui désigne) après quoi il lui remet un objet qui les symbolise, par exemple une motte de terre ou un rameau de vigne. S'il s'agit d'un fief religieux, l'objet peut être la clé de la porte du couvent ou la corde de la cloche.

La papauté se laissa piéger dans cette économie : le 28 juillet 754, le pape Etienne II conféra l'onction royale à Pépin le Bref et à ses deux fils. En retour, le pape reçut un fief, c'est l'origine des états pontificaux. Mais les empereurs et les rois se mêlèrent des affaires de l'Eglise. La vassalité étant dans l'air du temps, on se mit à prier à genoux devant le suzerain suprême, Dieu, dont le chrétien est persuadé d'être le vassal.

Cette attitude de vassalité avait gardé des restes jusqu'avant Vatican II. Comment saluait-on un évêque ? En mettant le genou droit en terre et en baisant son anneau épiscopal !

Comment saluait-on le pape assis sur son trône ? En mettant le genou droit au sol et en baisant sa mule !

Heureusement que le bon pape Jean XXIII s'est mis à sortir du Vatican et a dû, dès lors, porter des souliers... les mules ont disparu, et avec elles les génuflexions ! Mais je vous laisse juge...

## LE BAPTÊME par IMMERSION

Jean Baptiste plongeait ses fidèles dans le Jourdain, dans une perspective pénitentielle. Jésus annonça à Nicodème (Jean 3,5) qu'il fallait renaître de l'eau et de l'Esprit pour entrer dans le royaume des cieux : c'est le baptême chrétien.

Dès le début de l'Eglise ce fut un rituel par immersion. Nous avons un exemple dans les Actes des Apôtres (8, 34-39). L'apôtre Philippe rencontre un haut fonctionnaire Ethiopien occupé à lire le prophète Ysaïe, et, après une catéchèse cet homme demande le baptême : *"ils tombèrent sur un point d'eau... tous deux descendirent dans l'eau, et Philippe le baptisa."*

Dans ce rite d'immersion, Paul a vu l'image d'une mise au tombeau avec le Christ, la mort au péché ; et la sortie de l'eau, figure de la résurrection avec le Sauveur, naissance à la vie divine. (Romains 6, 3-9)

Tant en Orient qu'en Occident, dans l'Eglise des premiers siècles on baptisa par immersion.

L'Eglise catholique d'Orient ainsi que les Eglises orthodoxes ont gardé ce rituel par immersion jusqu'à nos jours.

En Occident, nous avons gardé des baptistères selon le rite primitif et peut-être les avez-vous visités : la cathédrale de Ravenne, vivante du souvenir de St Pierre Chrysologue ; le baptistère St Jean de Poitiers, le plus ancien de la Gaule, communauté qui a gardé l'empreinte de son évêque St Hilaire ; le baptistère mérovingien attendant à la cathédrale d'Aix en Provence... Et vous pourriez allonger la liste...

Vatican II a ouvert la possibilité de pratiquer de la sorte. Evidemment cela suppose certaines attentions : de l'eau baptismale à 36°, un coussin pour langer l'enfant, etc. Bref, cela semble une montagne à surmonter ! Et pourtant, revêtir l'enfant d'un vêtement blanc au sortir de l'eau illustre la parole : *"vous qui avez été baptisé en Christ, vous avez revêtu le Christ"* (Paul aux Galates 3, 2-7). Puissiez-vous garder ce vêtement sans tache tout au long de votre vie !

L'aube que portent les premiers communiant et les adolescents lors de la profession de foi, n'est autre qu'un rappel de leur baptême.

Même symbolique pour les servants de messe, les diacres et les prêtres. Tout baptisé a le droit de revêtir une aube.

### Les SERVANTS de MESSE ou ENFANTS de CHŒUR

Non seulement les garçons et les hommes ont le droit de servir à l'autel, mais aussi les filles et les femmes. Constitution apostolique Pastor bonus de Jean Paul II (1988). Et pourtant il y a encore des mentalités qui s'y opposent !!!

Mais une autre question surgit : les acolytes en aube blanche ou en soutanelles rouges ?

### L'aube blanche

Du latin albus = blanc, l'aube fait référence au baptême *"reçois ce vêtement blanc, puisses-tu le porter sans tache... Toi qui es baptisé, tu as revêtu le Christ, tu participes à sa dignité de prêtre, de prophète et de roi."*

Prêtre, il s'agit du sacerdoce royal des fidèles (1 Pierre 2, 4-5). *"En vous approchant de Jésus, pierre vivante... comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés en maison spirituelle (temple) pour offrir des sacrifices agréables à Dieu."*

Prophète, par le témoignage de votre vie. Devenus père ou mère c'est vous qui êtes les premiers chargés de faire connaître Jésus à vos enfants.

Roi, déjà sur terre, sans la fuir, nous sommes des habitants du Royaume de Dieu.

Dans l'empire romain, les esclaves n'avaient pas le droit de s'habiller en blanc. On mesure l'impact profondément humain et révolutionnaire de l'aube blanche que recevait l'esclave lors de son baptême !

Certes une Eglise persécutée ne pouvait pas ouvertement lutter contre un empire qui admettait l'esclavage. Mais, en faisant de l'esclave baptisé un être libre, accueilli comme un frère dans la communauté chrétienne, un ferment de changement se mettait en place. A témoin, lisons la courte lettre qu'écrivit l'apôtre Paul (vers 62 ou 63) à Philémon, dont l'esclave Onésime avait pris la fuite.

## La SOUTANELLE ROUGE

La soutanelle rouge "cardinalice" est une survivance de l'ancien régime féodal. Les évêchés et les abbayes étaient considérés comme des fiefs, donc comme des biens du prince. A sa mort le fils aîné lui succédait. Quant aux fils cadets on les plaçait à la tête d'une abbaye ou d'un diocèse, sans du reste être prêtres ou moines. Ils en tiraient bénéfice sans assurer la charge, c'est à dire la "cura animarum" (le soin des âmes), ce qui a donné le mot sinécure ! (pas de charge).

Un exemple qui finit bien : Charles Borromée (1538-1584). Chez les Borromée de Médicis, Frédéric l'aîné prendra la tête de la famille. Quant au cadet, Charles, pour ne pas scinder l'héritage, il est destiné à l'état ecclésiastique. Il étudie le droit à Pavie. Le pape Pie IV, frère de sa mère, le fait cardinal à 22 ans et le nomme protonotaire apostolique sans être prêtre.

Sa vie est celle de son rang. Il va à la chasse, fonde une académie où on discute littérature. Sa vie reste digne. Quant à son travail, il joue un rôle important dans l'achèvement du concile de Trente, session de 1560 à 1563. (Concile auquel les intégristes sont féroceement attachés !)

Toute sa vie aurait pu se dérouler de la sorte s'il n'y eut un choc : le décès de son frère aîné Frédéric.

On pense qu'il va le remplacer à la tête de la famille. Profondément affecté il fait une retraite en suivant les exercices spirituels de St Ignace. Saisi par la grâce il s'engage dans la foi. Il demande l'ordination sacerdotale et, quelques mois plus tard il sera consacré évêque. Il mène une vie marquée par la prière et la mortification.

Evêque de Milan, il sera un pasteur exemplaire. Il est entre autre à l'origine des séminaires !

Malheureusement tous les cadets de noblesse, promus dignitaires ecclésiastiques n'ont pas bonifié comme lui. Ils se sont satisfaits des bénéfices sans assurer la charge.

Revenons à nos acolytes : que souhaitez-vous pour votre Eglise d'aujourd'hui : des acolytes en aube ou des petits cardinaux carriéristes, ce qui, dans cette dernière hypothèse, écarterait les filles du service de l'autel ?

## LA SOUTANE

Dans les premiers siècles de l'Eglise, le costume des clercs (évêques et prêtres) était celui de monsieur tout-le-monde. En période de persécution, c'était prudent !

Avec la paix accordée à l'Eglise, les autorités religieuses se contentent d'appeler à la modestie.

Par contre, les religieux qui vivent selon une règle (s'ils sont prêtres, ils sont appelés "régulier") portèrent de bonne heure un habit spécial. Des religieux promus évêques gardèrent leur vêtement de religieux. Ce fut le cas de Saint Martin (317-397) évêque de Tours, fondateur de l'abbaye de Ligugé. Aussi de Fauste de Riez (410- ?) moine de Lérins (abbaye St Honorat) évêque de Riez dans les Basses Alpes.

En Gaule, des prêtres séculiers (qui vivent dans le "siècle", dans le monde) devenant évêques, revêtiront aussi un habit monacal.

Il faut savoir que dans nos régions, l'état monacal n'était pas en estime du fait que certains portaient des accoutrements bizarres. C'est pourquoi le pape Célestin 1<sup>er</sup> (pape de 427 à 432) adressa une lettre aux évêques en s'insurgeant contre ces originalités. *"Que les prêtres se distinguent – disait-il – par la doctrine, la pureté et la sainteté de vie plutôt que par un vêtement spécial."*

Avec le VI<sup>e</sup> siècle, débutent les invasions barbares. Ceux-ci portent des vêtements courts et sommaires.

En réaction, les conciles et les papes recommandent aux prêtres et aux évêques des habits conformes à la religion : "stola tunica" une tunique longue. C'est la naissance de la soutane !

Le IV<sup>e</sup> concile du Latran (1215) proscrit le port de boucles et de ceintures d'or et d'argent ainsi que d'anneaux au doigt pour les prêtres (pas pour les évêques)

En France, le synode de Paris en 1495 impose aux prêtres des habits de couleur noire. Pas pour les dignitaires !

Le concile de Trente laissa aux évêques du lieu de décider du type d'habit pour leurs prêtres.

Mais, Sixte V (pape de 1585 à 1590) plus sévère, imposa la *toga talaris*, la toge qui tombe sur les talons.

Toga talaris : Voyons comment le Larousse définit la toge.



## Brève HISTOIRE de la MESSE en OCCIDENT

### A) du début jusqu'au concile de Trente.

Nous avons vu (page 5) qu'environ 25 ans après la Pâque du Seigneur, la Cène se célébrait déjà dans la communauté de Corinthe.

Cependant, il ne faut pas imaginer l'existence d'une prière liturgique rédigée par les apôtres et répandue comme telle avec l'Eglise naissante.

Saint Justin nous a laissé un témoignage de la messe dominicale vers 150 à Rome : *"on lit publiquement les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes, autant que le temps le permet, et, après qu'on ait apporté le pain et le vin, celui qui préside fait monter au ciel les prières et les eucharisties autant qu'il peut, et tout le peuple répond : "Amen"... Le pain et le vin eucharistiés sont distribués aux assistants et portés aux absents."*

Dans cette structure nous constatons une partie biblique (liturgie de la parole) et une partie eucharistique, les deux étant non écrites, non uniformisées laissées à la spontanéité du célébrant.

Vers 215, toujours à Rome, le prêtre Hippolyte donne un spécimen de prière eucharistique tout en précisant que : *"l'évêque rend grâce comme nous l'avons dit plus haut. Il n'est pas du tout nécessaire qu'il prononce les mêmes mots que nous avons dits, comme s'il s'efforçait de les apprendre par coeur."*

Cette improvisation de la prière eucharistique dure jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.

De l'année liturgique, on connaît la messe le dimanche en souvenir de la résurrection du Seigneur, la commémoration de la passion et de la résurrection du Christ, suivie de 50 jours d'allégresse jusqu'à la Pentecôte.

Chaque communauté célèbre la mort de ses martyrs, ce qui donnera naissance au sanctoral.

Avec l'édit de Constantin (313) la religion catholique devient progressivement religion d'Etat. S'étendant dans les régions rurales, les évêques (entourés du presbyterium) rédigent des sermons et des prières eucharistiques à l'intention de ce clergé isolé et

démuni. C'est un début de fixation de la liturgie, mais toujours dans la diversité.

Face à l'arianisme (IV<sup>e</sup> siècle et suivant) doctrine qui niait la divinité de Jésus-Christ, naissent des formulaires écrits afin d'éviter toute déviation doctrinale.

Contrairement à l'Orient, où des communautés comme Antioche de Syrie, Jérusalem, Alexandrie, Constantinople, pouvaient rivaliser avec Rome, en Occident, ni Milan, ni Carthage, ni les cités de la Gaule et de l'Espagne n'étaient capables de contrebalancer l'influence de Rome.

L'origine romaine de la liturgie en Occident est incontestable, mais elle comporte de nombreuses familles. Ainsi St Ambroise (340-397) estime cette diversité liturgique légitime, alors qu'Innocent I<sup>er</sup> (pape de 401 à 417) la trouve regrettable. Quant à St Augustin (354-480), il pense qu'il faut s'en tenir à l'unité pour l'essentiel, mais se conformer aux usages locaux.

Résumons en disant qu'au VI<sup>e</sup> siècle existaient deux branches liturgiques importantes, liées à la situation géographique, à savoir, la famille italo-africaine et le groupe ibéro-gallican. Mais à l'intérieur de chacune existaient de nombreuses sous-branches régionales et locales.

A Rome même, à côté de la liturgie papale conservatrice, fleurissait une liturgie plus ouverte des tituli (les titulaires de paroisses).

En Gaule, avec Pépin le Bref (715-768) et surtout Charlemagne (747-814) dans le souci politique d'unifier leur empire, ils adoptent la liturgie papale, laquelle intègre des éléments gallicans.

Au cours des IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, à Rome, sous l'influence des empereurs germaniques, la liturgie romaine intègre les liturgies franques et germaniques. Ces dernières, culturellement moins évoluées, s'adaptaient mieux à la mentalité de l'époque devenue fruste, suite aux invasions barbares. Le latin n'étant plus compris, cette nouvelle liturgie utilise comme moyen de communication des gestes "sacralisants", tels, bénédiction de l'eau au début de la messe et aspersion, bénédiction de l'eau et des oblats à l'offertoire, bénédiction du pain et du vin pour la

consécration, de nombreuses genuflexions et distribution de pain bénit, etc. Cette liturgie nouvelle va se répandre surtout grâce aux franciscains.

## B) LE CONCILE DE TRENTE vers une liturgie universelle

Pie V, un dominicain, pape de 1566 à 1572, met en application les décisions canoniques et doctrinales du Concile de Trente.

Il fait rédiger et publier le catéchisme dit du Concile de Trente, une édition révisée du bréviaire romain et en 1570, le missel romain.

Leur usage est imposé à toutes les Eglises d'Occident qui, au moins depuis deux cents ans, ne possèdent pas de liturgie propre.

Font donc exception : les diocèses de Lyon, de Milan, de Tolède ainsi que des ordres religieux, les Chartreux, les Prémontrés, les Dominicains, qui gardent leurs usages particuliers.

En outre le saint siège se réserve le droit de toute initiative liturgique nouvelle. Le contexte va se montrer favorable.

En effet, nous nous souvenons qu'en 1440 Gutenberg a inventé l'imprimerie, ce qui permettra la diffusion du nouveau missel et du bréviaire.

Cependant leur adoption rencontrera pas mal de résistance et chez nous face à la liturgie néo-gallicane et à la survivance d'usages locaux.

Tenons compte aussi de deux faits majeurs, le monde connu s'agrandit : en 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique et, cinq ans plus tard, en 1497, Vasco de Gama accoste au Kérala.

Pour évangéliser la population de ces nouveaux continents un énorme effort missionnaire se lève et apporte le catéchisme de Trente ainsi que le Missel de 1570.

Et c'est ainsi, qu'environ deux siècles avant Vatican II, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, non seulement en Europe, mais en Amérique et en Asie, les prêtres catholiques proclament les mêmes séquences bibliques, prononcent la même prière

eucharistique et accomplissent les mêmes gestes. Nous entrons dans une période ritualiste et rubriciste.

## C) VERS la RÉFORME de VATIVAN II

Deux courants se croisent : l'un liturgique, l'autre social et pastoral.

Le **courant liturgique** est dû à l'initiative de Don Guéranger (1805-1875). Au lendemain de la révolution, ce moine restaure l'ordre Bénédictin en France à l'abbaye de Solesmes ainsi que le chant grégorien.

Parmi ses nombreuses publications, "*l'année liturgique*" connaît une large diffusion, même hors de nos frontières françaises.

En Allemagne, ces publications trouvent un terrain sensibilisé à la théologie de l'Eglise.

L'abbaye Bénédictine de Beuron, en Prusse s'associe à ce renouveau et fonde deux communautés en Belgique, à Maredsous (1872) et au Mont César à Louvain (1899).

Par ailleurs c'est dans la personne de Don Lambert Beauduin, bénédictin du mont César, que la liturgie rencontre le **courant social**.

En 1891, le pape Léon XIII promulgue "*Rerum Novarum*" la première des encycliques sociales et appelle à la création d'aumôniers du travail pour la formation professionnelle et chrétienne des apprentis ouvriers. Don Lambert Beauduin a vécu ses premières années sacerdotales chez les aumôniers du travail avant d'entrer dans la communauté du Mont César.

Grâce à cette fibre sociale, contrairement à Don Guéranger qui voulait un retour au passé, il oriente sa pastorale liturgique vers l'avenir, en tenant compte des masses ouvrières et rurales, sans pour autant négliger les richesses de la tradition.

En cela, il répond aux idées novatrices de Pie X (pape de 1903 à 1914) entre autre sur le chant grégorien populaire et sur la participation des fidèles au culte.

Don Lambert Beauduin publie un missel populaire en fascicules et surtout rédige la revue "Les questions liturgiques et paroissiales"

Son action trouve écho en Allemagne avec le mouvement de Maria Laach ; en Autriche chez les chanoines réguliers de Klosterneuburg et l'efficacité du chanoine Pius Parsch favorable à l'usage de la langue allemande à l'église.

Quant au crédit historique et intellectuel, il est apporté par les travaux du père Jésuite Yungmann dont les écrits passent en France par le biais de l'Alsace.

En 1943, le centre de pastorale liturgique est créé à Paris et publie la revue "Maison Dieu" à laquelle entre autres collabore Don Lambert Beauduin.

Après ce bourgeonnement de la base, le pape Pie XII oriente le mouvement en gestation avec l'encyclique "Mediator Dei" en 1947 et "Musicae Sacrae" en 1955. Il réduit la durée du jeûne eucharistique à une heure et autorise les messes du soir. Il ordonne une nouvelle traduction latine du psautier, alors que le concile de Trente avait "canonisé" la vulgate (traduction de St Jérôme). Et, chose oubliée aujourd'hui, il autorise l'ordination sacerdotale de pasteurs protestants convertis, tout en conservant l'usage du mariage, ce qui ouvrira la porte au diaconat permanent conféré à des hommes mariés, lors de Vatican II.

Le mouvement liturgique se développe dans tous les pays. Des évêques rédigent des directoires pour une pastorale liturgique.

Ces deux mots associés "pastorale et liturgique" montrent le changement de cap : qu'on me pardonne une schématisation exagérée : hier, la liturgie était devenue rubriciste, dans un respect presque maladif des paroles et des gestes, peu importe que les fidèles comprennent ou pas, ils recevaient la grâce "ex opere operato" (automatiquement). Avec l'esprit nouveau, les fidèles retrouvent une place centrale dans le culte. Le prêtre, investi du sacerdoce ministériel est au service des baptisés et il célèbre pour eux. Ce changement de préoccupation a trouvé son aboutissement dans l'article 14 de la constitution sur la liturgie :

*"La Mère Eglise désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques... c'est un droit et un devoir pour le peuple chrétien, race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté"*

(I Pierre 2, 1-5)

Ce souhait de la participation des fidèles requérait une série de dispositions pratiques :

► d'abord, l'usage de la langue du peuple de Dieu assemblé ;

► non plus des chorales concertantes du haut d'un jubé, d'un ambon ou d'une tribune, mais au sein de l'assemblée, afin de l'entraîner et la soutenir dans le chant liturgique.

► une désacralisation du chœur du lieu du culte, en ce sens que les fidèles y aient accès pour la proclamation de certaines séquences bibliques, ainsi que pour l'invitation à la prière universelle (dont nous avons gardé un témoin antique dans la liturgie du Vendredi Saint). Il est important qu'elle reflète les intentions des paroissiens, au lieu de devenir un rite copié dans "Prions en Eglise".

► Le respect des silences, les seuls espaces réservés à la prière personnelle des fidèles : ces temps de silence : après l'invitation à se reconnaître pécheur, après les "prions ensemble", avant de collecter la prière de l'Assemblée, après l'homélie, réponse personnelle à la liturgie de la parole, après la communion, rencontre intime du Seigneur.

► Pour éviter d'une part, l'usure de la seule prière eucharistique ancienne, trois autres lui sont jointes.

Tenant compte d'autre part, de la vie de l'Eglise et de ses membres, suivent deux schémas pour la réconciliation.

Place est faite aux assemblées d'enfants gratifiées de trois prières eucharistiques qui leur sont adaptées.

Enfin, nous disposons de quatre textes pour des circonstances particulières :

l'Eglise en marche vers l'unité ; Dieu guide son Eglise dans la voie du salut ; Jésus chemin vers le Père ; Jésus, modèle de charité.

Soit au total treize prières eucharistiques que nous trouvons à l'avant du "missel des dimanches" dont nous pouvons apprécier la richesse.

► cerise sur le gâteau : tout en nous donnant un cadre de déroulement de la célébration de la messe, restent des espaces de création.

Liberté du choix des lectures bibliques des messes de mariage ou de funérailles, parmi les textes bibliques des lectionnaires appropriés.

Liberté aussi du choix des chants qui accompagnent les diverses étapes de la célébration de l'office du dimanche ou des fêtes. C'est la responsabilité des équipes liturgiques, à condition de veiller à ce que l'Assemblée puisse suivre et prendre part.

Vatican II honore les laïcs qui s'engagent dans la liturgie : *"...les servants, les lecteurs, les commentateurs et ceux qui appartiennent à la Schola cantorum (la chorale) s'acquittent d'un véritable ministère liturgique"* (n° 29 constitution sur la liturgie). Cependant ne confondons pas ce ministère avec les ministères institués.

Bref, les fidèles deviennent acteurs indispensables au sein de la célébration de la messe et tous sont invités à chanter des mots qu'ils comprennent.

### **A-t-on appliqué tout ce que le Concile Vatican II a prévu pour la célébration de la messe ?**

Incompétent et sans autorité pour y répondre, je m'en remets aux confidences d'un couple ami au lendemain de la célébration pascale : *"nous partageons le bonheur des adolescents et des adultes baptisés. Notre joie s'est assombrie lors de la communion, seuls ces premiers ont pu prendre part au sang du Seigneur. Pourquoi nous avoir ignorés ?"*

Certes, j'ai tenu le discours classique comme l'aurait fait tout frère prêtre.

Le signe du pain est suffisant. Il nous signifie le Christ total, ressuscité, tel qu'il est au ciel, corps immolé et sang versé pour nous, en offrande perpétuelle à son Père, dans l'amour de l'Esprit Saint.

Cependant, cela m'a interpellé. Prêtre depuis 1950, lorsque, dos à l'assemblée je disais : *"accipite et bibite ex eo omnes"* les fidèles ne pouvaient que suivre dans leur missel, en latin sur la page de gauche ou en français sur la page de droite.

Mais aujourd'hui, face au peuple, les yeux dans les yeux, trahi par un micro, dire : *"prenez et buvez-en tous"*, si les participants n'ont pas droit au partage du vin consacré, je me sens non-fraternel...

Même malaise lorsque l'oraison après la communion, fait explicitement référence au pain et au vin eucharistiés. Et c'est le cas lors de la messe du soir de la veille de Noël, le 5° dimanche de Carême, la fête du corps et du sang du Christ, les 5°, 9°, 12°, 13°, 28° et 33° dimanches du temps ordinaire et enfin avec l'antienne du psaume qui suit la première lecture du jeudi Saint. Que de célébrations où mes actes ne correspondent pas à mes propos.

Et pourtant les décisions de Vatican II sont généreuses sur ce point. Témoin le n° 55 de la constitution sur la liturgie :

*"On recommande fortement cette parfaite participation à la messe qui consiste en ce que les fidèles, après la communion du prêtre, reçoivent le corps du Seigneur avec des pains consacrés à ce même sacrifice.*

*La communion sous les deux espèces étant maintenue, les principes dogmatiques établis par le Concile de Trente (40), peut être accordée au jugement des évêques, dans les cas que le siège apostolique précisera, soit aux clercs et aux religieux, soit aux laïcs..."*

Les précisions attendues ont été promulguées par le Pape Paul VI sous le titre *"Présentation générale du Missel"*. Ce document figure obligatoirement à l'avant du missel d'autel que chacun peut consulter.

Voici ce qu'on peut lire au n°240 si le missel a été édité en 1975, et n° 281, si le missel date de 2002 :

*"La sainte communion réalise pleinement sa forme de signe lorsqu'elle se fait sous les deux espèces. Car, sous cette forme, le signe du banquet eucharistique est mis plus pleinement en lumière, et on exprime plus clairement la volonté divine d'accomplir la nouvelle et éternelle alliance dans le sang du Seigneur ; on montre ainsi plus clairement la relation entre le banquet eucharistique et le banquet eschatologique (la fin des temps) dans le Royaume du Père."*

Le n° suivant 241 ou 282 selon l'édition revient sur le sujet : *"Même sous une seule des deux espèces, on*

*reçoit le Christ en entier. Mais en même temps, on invitera les fidèles à vouloir participer plus intensément au rite sacré, de sorte que le signe du banquet soit mis davantage en lumière."*

Le n° 242 ou 283 selon l'édition, est exemplaire de célébrations au cours desquelles la communion sous les deux espèces est opportune. Ce texte étant trop long pour le transcrire ici, j'invite à le lire dans le missel d'autel de la paroisse.

Nous pouvons conclure que la communion sous les deux espèces *"exprime la volonté divine d'accomplir la nouvelle et éternelle alliance dans le sang du Christ"* pour reprendre le texte de la présentation générale du missel.

Comment, après le texte qui fait un devoir *"d'inviter les fidèles à vouloir communier sous les deux espèces"*, pourrait-on lire la liste des n° 242 ou 283 comme limitative !

## **L'aujourd'hui de l'eucharistie**

Nous avons vu précédemment (page 15) le concile Vatican II *"recommande fortement que les fidèles reçoivent le corps du Seigneur avec des pains consacrés à ce même sacrifice"*.

Par ailleurs, nous savons (page 5) qu'au Moyen-âge les fidèles communiaient rarement, pratique qui s'est prolongée pendant une bonne partie de l'époque moderne. Dès lors, *"la participation à l'Eucharistie pouvait être considérée comme un élément étranger, s'introduisant dans la célébration eucharistique, on n'hésita plus, pour des raisons de commodité, à prendre des pains consacrés précédemment et gardés en réserve"* et, A.G. Martimort (l'Eglise en prière II l'Eucharistie par R. Cabié, Desclée Paris 1988, page 184) poursuit : *"la rubrique du missel de Pie V suppose cependant que les parcelles distribuées à ceux qui s'approchaient de la table Sainte proviennent de la messe à laquelle ils participent."*

Malheureusement, par habitude, par inertie, cette rubrique n'a pas été appliquée et on a continué de communier à partir de la sainte réserve du tabernacle. C'est pourquoi, Vatican II a estimé utile d'y revenir car

nous avons perdu de vue l'importance du lien entre la liturgie de la parole et la prière eucharistique

Avant Vatican II les moralistes estimaient le précepte dominical satisfait par la présence à l'offertoire des retardataires c'est à dire avant que le célébrant découvre le calice.

Autrement dit, la liturgie de la parole était considérée comme une sorte d'avant messe facultative. Cela se comprend, d'une part du fait des lectures dans une langue morte incomprise de l'assemblée, et d'autre part de la mentalité post tridentine qui divisait le monde chrétien en deux groupes : posséder, lire et citer la bible, c'était être protestant ; assister à la messe en latin avec ses nombreux rites et éventuellement prier devant une statue et réciter le chapelet c'était être catholique.

Grâce à la parole devenue audible, tout est important : Liturgie de la parole et prière eucharistique ne font qu'un. Le Christ nous parle par les prophètes, les épîtres et les évangiles, et c'est ce même Christ que nous célébrons dans la prière eucharistique dorénavant éclairée et vivifiée par la Parole.

C'est ce même Christ, que, fraternellement en peuple de Dieu, nous avons écouté et qui a réchauffé nos cœurs **aujourd'hui** (Lc, 24-32) et que nous recevons sous le signe du pain et du vin eucharistiés **aujourd'hui**

*"Par ta parole et par ton pain, Seigneur, tu nourris et fortifies tes fidèles"* C'est ainsi que débute l'oraison après la communion du 23<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire.

Lors du rite de la communion, plus qu'individuellement, c'est une assemblée de frères et de sœurs qui revivent la Cène, le mémorial voulu par le Seigneur, image du banquet céleste.

*"Nourris du même pain,  
joyeux du même vin,  
nous sommes le Corps du Christ,  
dans l'amour de nos frères,  
pour la gloire du Père."* D 81

Si, dans le déroulement de la procession de communion, les hosties du jour venaient à manquer, en dernier lieu, le recours à la sainte réserve du

tabernacle, nous rappelle la multiplication des pains, annonciatrice du pain de Vie, ainsi que les noces de Cana, signe de l'alliance éternelle du Christ avec son peuple.

*"Donne-nous, aujourd'hui, notre pain de ce jour."*

L'Eglise fait l'Eucharistie et l'Eucharistie fait l'Eglise.

## Changement de vocabulaire

Dans les deux extraits de la présentation générale du missel, apparaît trois fois l'usage du mot "Signe".

- La Sainte communion réalise pleinement sa forme de "Signe"
- Sous cette forme (les deux espèces) le "Signe" du banquet eucharistique...
- De sorte que le "Signe" du banquet...

Les mots "*substance*" (pour désigner la présence réelle du Christ) et "*accident*" (pour désigner que le pain et le vin s'effacent en importance) sont des substantifs utilisés dans un sens philosophique relevant de l'hylémorphisme. Ils ne sont plus compris de nos jours que par les seuls initiés au thomisme.

Sans nier leur grande utilité dans le contexte philosophique du XIII<sup>e</sup> siècle et suivants (nous sommes reconnaissant\* au génie de Thomas d'Acquin) dans le langage contemporain, le mot "*substance*" se réduit à une équation chimique ; n'emploie-t-on pas couramment la formule chimique CO<sub>2</sub> plutôt que le nom dioxyde de carbone ?

Quant au substantif "*accident*" ne fait-il pas surtout référence à une mésaventure grave ?

Par contre, affirmer que le pain et le vin eucharistiés deviennent les "*signes*" sacramentels de la présence du Christ, est parfaitement compréhensible.

Dans la relation "*signifiant-signifié*" nous exprimons que le pain et le vin eucharistiés sont des "*signifiants*" de la présence du Christ.

Autrement dit, en raison du mémorial "*faites ceci en mémoire de moi*" la présence réelle du Seigneur est "*signifiée*" par les "*signifiants*" que sont le pain et le vin de la consécration.

Pour nos lycéens, rompus à l'usage de la table de Mendeleiev et l'équilibre des valences, ce vocabulaire actualisé, lève un malentendu, un obstacle à la foi en l'eucharistie, face au langage scientifique. L'Eucharistie est de l'ordre de la rencontre d'un amour infini.

*"Voici je me tiens à la porte et je frappe.*

*Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je prendrai la Cène avec lui, et lui avec moi." (Apoc 3, 20)*

## L'eucharistie en dehors de la messe.

Se recueillir à l'église, en l'absence de la célébration eucharistique, garde tout son sens et sa richesse spirituelle.

La flamme dansante et menue, tel le buisson ardent de l'exode (Ex 3,2) attire nos regards vers le tabernacle.

Telle, la flamme du cierge Pascal loué et encensé dans la nuit de la résurrection, par sa chaleur, cette flamme nous rappelle le Christ vivant, ressuscité, vainqueur de la mort.

Malgré la discrétion de sa lumière, elle affirme que le Christ est lumière pour nos pas, dans l'obscurité de nos vies.

Le saint curé d'Ars, surprenant un brave paysan pénétré de bon sens, en prière dans l'église, s'entendit répondre :

***"Je L'avise,  
et Il m'avise..."***

*Le jour de Seigneur, Pâques hebdomadaire, n'a suscité aucune question. C'est une conviction acquise chez les chrétiens pratiquants. Cependant, si ce sujet vous intéresse, je vous recommande la plaquette : Le dimanche : ce jour pas comme les autres, (Mélange de sciences religieuses). Université Catholique de Lille - 60 bd Vauban - BP 109 - 59016 - LILLE. ( Prix 14 euro)*

*Ce que j'ai écrit, je l'ai souvent exprimé de vive voix dans des groupes d'action catholique ainsi que pour l'initiation des sacristines, des membres de la chorale, de l'équipe de liturgie et des enfants de chœur. En outre, pour rassurer des personnes qui paniquaient devant les "changements" de la messe, et d'autres qui se demandaient si l'Eglise n'allait pas revenir en arrière ... Mais on n'arrête pas le souffle de l'Esprit !*

*Les premiers chrétiens, tous juifs, auditeurs et contemporains de Jésus-Christ ont été amenés à rompre avec des éléments du judaïsme - dont les aliments interdits et la circoncision - mais en gardant précieusement le livre de la 1<sup>ère</sup> alliance que Jésus est venu accomplir.*

*L'Eglise naissante a traversé les persécutions. Avec la liberté accordée par Constantin, elle s'est efforcée d'échapper au Césaropapisme. Elle a survécu aux invasions des barbares en les évangélisant tant bien*

*que mal. Elle s'est ~~ouverte~~ dans le système féodal, elle s'est ouverte à l'humanisme de la renaissance.*

*Face à l'exploitation ouvrière du XIX<sup>e</sup> siècle, l'encyclique Rerum Novarum (15 mai 1891) débute la série des encycliques sociales. Face au colonialisme, des missionnaires fondent des écoles et des dispensaires qui, grâce à la culture, amèneront à l'autonomie et à l'indépendance des peuples*

*Aujourd'hui, elle s'adapte à notre monde contemporain et le travail n'est pas terminé ! A chacune de ces étapes elle est retournée aux sources du christianisme primitif pour se délester des séquelles des régimes précédents et renaître dans l'histoire des hommes d'aujourd'hui.*

*Jésus ne nous a-t-il pas promis l'assistance de l'Esprit Saint (Jean 14, 26) et ne nous a-t-il pas assuré d'être avec nous jusqu'à la fin des temps (Matthieu 28, 20b) ???*

*Si ces pages vous ont aidé, vous pouvez les photocopier pour aider d'autres chrétiens qui s'interrogent. Je ne demande qu'une chose, c'est de photocopier l'entièreté de ce texte.*

**Père André DE BOCK**

**21 Impasse des Aubépines**

**34830 - JACOU - France.**

*Si ces pages ont vu le jour, c'est grâce à Paulette et J. Marie, Colette, Céline, Gaby et Georges, Paulette. qui m'ont suggéré de rassembler et de mettre par écrit ce que vous venez de lire.*

*Ils y ont trouvé une meilleure connaissance des rites de la messe. Ils souhaitent qu'il en soit de même pour vous*